

CHARTRE DE L'ENTREPRISE

IDENTITÉ	MISSION
<p>Dans un environnement en constante mutation, Perform est un acteur de référence de la formation continue ainsi que du perfectionnement professionnel.</p> <p>Perform est une Association sans but lucratif, régie par ses statuts ainsi que par la Loi vaudoise du 19 septembre 1990 (LVFPr art. 72)</p> <p>Le niveau de compétences des collaboratrices et collaborateurs engagés doit rester élevé, afin qu'ils (elles) puissent mener à bien toutes leurs missions.</p>	<p>Perform transfère aux personnes en formation les compétences professionnelles nécessaires à une bonne intégration dans le monde du travail.</p> <p>Il offre à chacune et chacun l'opportunité d'élargir et d'approfondir ses compétences professionnelles.</p>
<h3>VALEURS ET METHODES</h3> <p>Dans leur activité quotidienne, les collaboratrices et collaborateurs de Perform sont soucieux-ses de fournir des prestations de qualité, marquées d'innovation et d'humanisme.</p> <p>Ils (elles) savent faire preuve d'engagement, de rigueur et de sollicitude.</p> <p>En conjuguant leurs capacités intellectuelles et créatrices, ils (elles) visent à atteindre un niveau élevé en matière de formation continue.</p> <p>Dans toutes leurs activités, ils (elles) favorisent l'établissement de relations basées sur l'écoute, la confiance, la tolérance ainsi que le respect mutuel, dans un climat multiculturel et apolitique.</p> <p>Dans la mesure du possible, ils (elles) prennent en compte les attentes et l'expérience des personnes en formation.</p>	
<h3>ORGANISATION</h3> <p>Perform organise ses ressources humaines, matérielles et ses procédures de manière à ce que :</p> <ul style="list-style-type: none">- les tâches, les compétences et les responsabilités soient assumées par les collaborateurs-trices de façon efficace- les normes de qualité visant à une exécution efficace de sa mission et à une gestion économe de ses moyens soient instaurées et appliquées- le travail de ses collaborateurs-trices soit conduit selon des processus souples, motivants et adaptés aux tâches à remplir- la formation continue et l'échange d'expériences soient considérées par les collaboratrices et collaborateurs comme un défi et une chance- la formation continue se développe et utilise des méthodes actualisées.	

Yverdon-les-Bains, le 17 juin 2005

Le directeur

O. Keller